

### EXEMPLES DE CRITERES D'APPRECIATION POUR LA REALISATION DE L'ENTRETIEN PROFESIONNEL

Les critères à partir desquels la valeur professionnelle de l'agent est appréciée, au terme de cet entretien, sont **fonction de la nature des tâches qui lui sont confiées et du niveau de responsabilité assumé**. (Décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux et Décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels).

La liste ci-dessous reprend **des exemples** de critères permettant d'apprécier la valeur professionnelle des agents.

Ces exemples **sont donc donnés à titre indicatif** il appartient à chaque collectivité d'établir ses critères, de les soumettre au comité technique et de les inscrire dans sa délibération.

- L'EFFICACITE DANS L'EMPLOI ET LA REALISATION DES OBJECTIFS
  - Implication dans le travail
  - Assiduité, disponibilité
  - Rigueur, respect des délais et des échéances
  - Respect de l'organisation collective du travail
  - Initiative, organisation, anticipation
  
- LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES
  - Compétences techniques de la fiche de poste
  - Connaissance de l'environnement professionnel
  - Respect des règlements, normes et procédures
  - Qualité d'expression écrite et orale
  - Maîtrise des nouvelles technologies
  - Réactivité et adaptabilité
  - Capacité à entretenir et développer ses compétences
  
- LES QUALITES RELATIONNELLES
  - Relations avec les élus, avec la hiérarchie
  - Relations avec les autres intervenants (enseignants, animateurs...)
  - Relations avec le public
  - Travail en équipe
  - Ecoute
  - Esprit d'ouverture au changement
  
- LA CAPACITE D'ENCADREMENT OU A EXERCER DES FONCTIONS D'UN NIVEAU SUPERIEUR
  - Animer une équipe
  - Organiser
  - Déléguer et contrôler
  - Faire des propositions
  - Mobiliser et valoriser les compétences individuelles et collectives
  - Prendre et faire appliquer des décisions
  - Prévenir et arbitrer les conflits
  - Faire circuler les informations nécessaires à l'efficacité collective de l'équipe et à l'efficacité individuelle des agents
  - former, transmettre son savoir